



ARRETE N°94

Au titre de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020

OBJET : AIDE PASS COMMERCE

Le Président de HAUT-LEON Communauté,

Vu la loi 2020-290 du 23 mars 2020 relative à la mise en œuvre de l'état d'urgence sanitaire ;

VU l'ordonnance n°2020-391 du 1^{er} avril 2020 visant à assurer la continuité de fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics afin de faire face à l'épidémie de covid-19 ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales tout particulièrement l'article L. 5211-10, le Président exerce l'ensemble des attributions de l'organe délibérant qui y est mentionné à l'exception des matières énumérées du 1° au 7° de ce même article exclues de la délégation ;

CONSIDERANT que pendant la durée de l'état d'urgence, afin de favoriser la continuité de l'action des collectivités territoriales et de leurs groupements, les exécutifs locaux exercent, par une délégation qui leur est confiée de plein droit par l'article 1^{er} de l'ordonnance du 1^{er} avril 2020, la quasi-totalité des attributions que les assemblées délibérantes peuvent leur déléguer par délibération.

ARRETE

Article 1

Haut-Léon Communauté s'est engagé auprès du Conseil Régional de Bretagne dans le dispositif Pass Commerce.

Après étude des dossiers reçus, il est décidé de procéder au versement de l'aide Pass Commerce aux dossiers ci-annexés sous condition que les entreprises apportent les justificatifs de leurs dépenses et de solliciter les cofinancements de la Région Bretagne.

Article 2

Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- à Monsieur le Préfet du Finistère ;
- au Directeur Général des Services ;
- aux Conseillers Communautaires.

Cet arrêté sera mis en ligne sur le site internet de Haut-Léon Communauté.

Fait à Saint Pol de Léon, le 02/07/2020
Le Président, Nicolas FLOCH

ANNEXE 1

Nom et Statut de l'entreprise commerciale ou artisanale	Adresse/commune	taille commune (nombre d'habitants au dernier recensement)	Activité	Nature des investissements et des travaux	Montant des investissements éligibles en HT	Base de calcul de la subvention (30 % des investissements éligibles)
SARL Optique du Léon M. Bénédicte GOARNISON	4, place Alain de Guébriant 29250 ST POL DE LEON	6 589	Magasin d'optique - lunetterie	Rafraîchissement extérieur, travaux de façade, enseigne. Electricité. Réalisation d'un site web. Acquisition de logiciels de production	23 100.42 €	6 930.13 €
E.I. RETOUCHES VET Mme LE DENTU	9, rue Rozière 29250 ST POL DE LEON	6 589	Atelier de retouches de vêtements et coutures	Acquisition de matériel de production (machine à broder et logiciel)	9 955.00 €	2 986.50 €
E.I. Institut Grain de Beauté Mme LE MEUR Rachel	21, place de l'église 29233 CLEDER	3 782	Institut de beauté – vente de produits cosmétiques	Refonte de l'espace vente et accueil : travaux de peinture (façade extérieure), chauffage, éclairage, confection mobilier	20 625.00 €	6 187.50€
EURL Le Reflet de Julie Mme BOURROULEC Julie	4, place de l'évêché 29250 ST POL DE LEON	6 589	Salon de coiffure mixte	Modernisation globale du salon : agencement intérieur, refonte enseigne, store banne, travaux de peinture, refonte sols, chauffage)	21 898. 70 €	6 569.61 €
SARL Optique SAILLOUR M. SAILLOUR Jérôme	8, place de l'évêché 29250 ST POL DE LEON	6 589	Magasin d'optique - lunetterie	Travaux d'aménagement extérieur et intérieur : électricité, peinture, agencement, enseigne	48 110.00 €	7 500.00 €
SARL LE PAIN DES HALLES M. LE JEUNE Michaël	Place de l'évêché – Les halles 29250 ST POL DE LEON	6 589	Boulangerie – pâtisserie - snacking	Création de l'enseigne, acquisition matériels de production boulangerie et pâtisserie, mobilier	102 415.86 €	7 500.00 €
SASU TAGARO Restaurant La Galerne – Mme L'HOSTIS	50, rue de l'Armorique 29233 CLEDER	3 782	Crêperie-Pizzeria-Brasserie-Traiteur	Ravalement de la façade ; Changement de la chaudière, réfection de la toiture	26 253.55 €	7 500.00 €
SASU Le R'Estho – Restaurant La Pailotte M. J. Luc MOISAN	63 bis, rue de Porsguen 29430 PLOUESCAT	3 453	Restauration rapide sur place et à emporter	Rénovation complète de la façade (peinture, bardage, travaux électriques extérieurs) ; enseigne ; électricité salle et cuisine	13 803.93 €	4 141.18 €